

Communication adressée à tous les clubs de l'AJF

Suite aux matches du week-end dernier, il a été constaté que les mesures pour lutter contre la pandémie de coronavirus n'étaient malheureusement pas appliquées par certains clubs.

Vous trouverez ci-après un rappel des mesures actuellement en vigueur :

Pour les matches avec des joueuses et/ou joueurs de moins de 20 ans

- Capacité maximale : 300 personnes (public)
- Port du masque et respect des distances
- Traçage dès 50 personnes (public) – *mesure applicable uniquement dans le Canton du Jura*
- Buvette (idem que les mesures pour les établissements de restauration) :
 - Traçage
 - Consommation assise
 - Groupe de 4 personnes au maximum à l'intérieur et de 6 personnes au maximum à l'extérieur
 - Distance entre les groupes
- Le traçage de toutes les personnes présentes doit être effectué lorsque l'organisateur autorise la consommation de boissons et de nourriture dans la zone accessible au public

Pour les matches avec des joueuses et/ou joueurs de 20 ans et plus

- Capacité maximale : 300 personnes (public)
- Pas de public debout mais uniquement assis
- Port du masque et respect des distances
- Traçage dès 50 personnes (public) – *mesure applicable uniquement dans le Canton du Jura*
- Buvette (idem que les mesures pour les établissements de restauration) :
 - Traçage
 - Consommation assise
 - Groupe de 4 personnes au maximum à l'intérieur et de 6 personnes au maximum à l'extérieur
 - Distance entre les groupes
- Le traçage de toutes les personnes présentes doit être effectué lorsque l'organisateur autorise la consommation de boissons et de nourriture dans la zone accessible au public

En cas de non-respect des mesures pour lutter contre la pandémie de coronavirus, une dénonciation au Ministère public est possible.

En vous remerciant de votre collaboration et de votre compréhension, nous vous adressons nos meilleures salutations.